

CR du F4SCT du 15 mai 2023

Ordre du jour :

- Validation du procès-verbal du CRHSCT du 1^{er} décembre 2022 (vote)
- Avis sur le programme 2023 de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail de la délégation Centre-Est
- Présentation du rapport de la visite du LRGP
- Avis sur le planning des visites de la F4SCT pour l'année 2023
- Point d'information sur le fonctionnement de la F4SCT
- Point d'information sur les observations inscrites dans les registres santé et sécurité au travail
- Point d'information sur le suivi des actions réalisées et en cours

Préambule:

Au 1^{er} janvier 2023 le **CRHSCT** (Comités régionaux spéciaux d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail des délégations régionales est devenu **F4SCT** (Formations Spéciales Spécialisées Santé Sécurité et Conditions de Travail).

Le SNPTES-UNSA est représenté par :

- Titulaire : Valérie Fauvez (FEMTO) : valerie.fauvez@univ-fcomte.fr
- Titulaire: Colette Orange (INIST-CNRS): colette.orange@inist.fr
- Suppléant : Patrick Guillaume (Georgiatech) : patrick.guillaume@georgiatech-metz.fr
- Suppléant : Fabien Pascale (LPCT) : fabien.pascale@univ-lorraine.fr

Colette ORANGE est secrétaire adjointe du F4SCT

La séance a essentiellement porté sur le programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

Faute de temps, les points d'information sur le fonctionnement de la F4SCT et le suivi des actions réalisées et en cours ont été reportés à la prochaine réunion F4SCT programmée le 1^{er} juin 2023.



Éducation nationale Enseignement supérieur Recherche - Culture Jeunesse et sports Programme 2023 de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail de la Délégation Centre-Est.

Le SNPTES-UNSA a été particulièrement vigilant à la **prévention des risques psycho-sociaux** et à la qualité de vie au travail. Il s'est montré attentif à la prise en compte de mesures à destination de **tous les agents**, femmes, hommes, personnels en situation de handicap sans distinction.

A ce titre, le SNPTES-UNSA a suggéré plusieurs actions concrètes de nature à améliorer préventivement l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail pour l'ensemble des personnels :

- Incitation à la rédaction au sein des unités d'une charte de pratiques collectives (relation au travail, partage des valeurs, épanouissement des salarié.es, responsabilisation et autonomie, sens au travail, sécurisation des temps de vie ...
- Formation de sensibilisation aux RPS ouverte à tous les agents
- Baromètre égalité professionnelle

Un Groupe de Travail sur les RPS au sein du F4SCT sera porté et animé par les membres des représentants du personnel. Colette ORANGE y représentera le SNPTES-UNSA.

L'engagement écologique et l'impact que les mesures prises peuvent avoir sur les conditions de travail ne seront pas intégrés dans le plan de prévention, mais feront l'objet d'un point à l'ODJ d'un F4SCT. Il en va de même pour la prise en compte de l'accessibilité handicap.

Les membres représentants du personnel ont lu un avis précisant le focus de leur mandat : La prévention et la gestion des RPS afin que « toutes les mesures y compris au niveau directionnel d'une unité soient prises pour répondre aux situations connues et soulignées par les membres de la Formation spécialisée. Le cas échéant et selon l'évolution de la problématique, l'Institut doit être informé de la situation ».

Planning des visites des unités

- CRPG
- LORIA
- UTINAM

Il a été précisé que les visites porteront sur une thématique. Un temps d'échange avec les agents sera systématiquement inclus dans le temps de la visite.

Le SNPTES se tient à votre disposition si vous désirez plus d'informations. Prochaine réunion le 1^{er} juin à la délégation Centre-Est du CNRS



Éducation nationale Enseignement supérieur Recherche - Culture Jeunesse et sports